



**ADMR**

Pour toute question, vous pouvez contacter l'association ADMR au 06.72.98.44.82

**Relais Assistants Maternels**

Isabelle Achard, 06 43 37 73 13  
Educatrice de Jeunes Enfants

**Assistante sociale**

Contactez la Maison des Solidarités de Veynes au 04.92.58.00.86

Transports personnes âgées à Veynes : le 07 juin  
Pensez à vous inscrire au 04.92.58.89.38

**INFOS**



**INFORMATIONS POLE DE SANTE** : Immeuble Les Arcades La Joue du Loup  
Horaires d'ouverture et prise de Rendez-vous au 04 92 45 20 37  
Le Dr Bruno RINGEVAL n'exerce plus sur le Dévoluy, le Dr Olivier ATTANE est le médecin référent du Pôle de Santé : [docteur.attane@gmail.com](mailto:docteur.attane@gmail.com).  
Infirmiers : Christine Chaillol 06 08 43 88 31 - Olivier Bonnaire 06 58 99 75 22  
Visites et soins à domicile en vallée et dans les stations.  
Kinésithérapeute : Robert Menestret : 06 72 93 55 86  
Ostéopathe : Laura Chaix : 06 79 48 06 38. [laurachaix@orange.fr](mailto:laurachaix@orange.fr)

Déploiement de la 4G : des interférences possibles avec la TNT ... Pour remédier aux éventuelles perturbations, l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) reçoit et traite les réclamations. Vous pouvez vous rendre sur la plateforme [assistance.recevoirlatnt.fr](http://assistance.recevoirlatnt.fr) ou appeler le numéro 0 970 818 818 (appel non surtaxé). L'ANFR vérifie alors que la perturbation est bien occasionnée par l'allumage d'un site 4G dans la bande des 800 MHz et dans ce cas, toutes les mesures nécessaires sont prises en charge gratuitement par les opérateurs mobiles pour apporter une réponse rapide à chaque foyer et mettre un terme aux dysfonctionnements constatés.

**CALAMITE AGRICOLE : SECHERESSE 2017**

Le Département des Hautes-Alpes a obtenu la reconnaissance de calamité agricole relative à la « Sécheresse 2017 ». Les agriculteurs souhaitant déposer une demande d'indemnisation peuvent réaliser la démarche du 24 mai au 28 juin 2018 inclus :

- Sur internet via la téléprocédure « TéléCALAM »
- Sur papier (formulaire disponible en mairie)

La Maison de services au public du Dévoluy peut vous accompagner dans cette démarche.



**Nouvelles recrues communales :**  
Laurie THOLOME à l'accueil de la Mairie Principale



Alexandra BEAUME à l'Agence Postale de la Joue du Loup



Emmanuel SARRAZIN au service technique



## Vie Locale

### AGENCE POSTALE DE LA JOUE DU LOUP :

Dans les locaux de l'Office de tourisme

**Horaires Juin** : Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les APC d'Agnières et de Saint Disdier ferment définitivement à compter du 1<sup>er</sup>/06.



Recensement de la population : du 17 janvier au 16 février 2019

NOUVEAUTE POUR LA COMMUNE : le recensement en ligne

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Des informations complémentaires seront communiquées ultérieurement.

MOBILISONS-NOUS CONTRE L'ISOLEMENT ... l'isolement touche 1 personne sur 4 dans les Hautes-Alpes.

Le CCAS du Dévoluy s'engage dans la démarche « Mona Lisa » portée par la Fédération ADMR des Hautes-Alpes.

« Devenez bénévole, un peu de temps pour vous peut être beaucoup pour eux ! »

Si vous souhaitez vous investir en donnant de votre temps ou si vous connaissez des personnes qui souffrent de solitude ou si vous êtes vous-mêmes en situation d'isolement : contactez-nous ! CCAS du Dévoluy, service population au 04 92 58 89 38 ou Fédération ADMR, service Prévention au 04 92 52 37 82

## ASSOCIATIONS

Un programme de convivialité chargé en JUIN pour le club des Aînés Ruraux du Dévoluy !



### 1<sup>er</sup> Juin « Journée des Anniversaires à 04 CURBANS »

Visite de la « Soufflerie » Aéroport de Tallard - Déjeuner au restaurant « l'Itinéraire » Curbans

Promenade /Pétanque /Belote

### 19 Juin « Croisière sur le Rhône »



Au départ d'Avignon

Dîner dansant à bord « Années 80 » avec le Club d'Aspres sur Buech

### 21 Juin « Conseil d'Administration du Club »

10h salle dessous ancienne mairie à Saint Etienne

### 22 Juin « Concours Départemental de Pétanque à Chorges »

Organisé par la Fédération des Hautes Alpes de Génération Mouvements





## URBANISME

Une enquête publique portant sur le projet de zonage de l'assainissement des eaux usées de la Commune du Dévoluy se déroulera en Mairie du 4 juin au 5 juillet 2018. Ce projet intervient dans le cadre de la réactualisation du Schéma directeur d'assainissement.

Le dossier est consultable en Mairie aux jours et heures d'ouverture au public ainsi que sur le site Internet de la Commune : [www.mairiedevoluy.fr](http://www.mairiedevoluy.fr)

M. PATIN, commissaire enquêteur recevra les observations et remarques du public le 4 juin 2018 de 9 heures à 12 heures ; le 20 juin 2018 de 9 heures à 12 heures ainsi que le 5 juillet de 13 heures 30 à 16 heures 30.

## SPORTS

### **Aventure jeu à tester en famille « Clapéou et le mystère des mondes engloutis » le dimanche 10 juin 2018 à Superdévoluy**

Avant le lancement définitif du jeu dès l'été 2018, une journée de test est organisée sur le terrain à Superdévoluy, le dimanche 10 juin de 9h à 15h (départs toutes les ½ heures). Cette aventure vous fera découvrir, de façon ludique et pédagogique, les richesses du massif karstique et des mondes engloutis. Cette journée est destinée aux familles de 2 à 5 personnes avec des enfants âgés de 6 à 14 ans. La durée du parcours est de deux heures environ.

Renseignements et réservation obligatoire au Centre Sportif de Superdévoluy (04 92 58 76 10) ou à l'Office de Tourisme du Dévoluy (04 92 58 91 91)

Attention, en fonction de la météo, la date de cette journée pourra être décalée.

### **Nouvelle procédure pour l'instruction des demandes de manifestations sportives sur le territoire**

Le décret n°2017-1279 du 9 août 2017 a modifié le régime applicable aux manifestations sportives. Ce régime introduit la compétence des Maires pour les Manifestations sans véhicules à moteur, comptant plus de 100 participants ou soumises à classement ou chronométrage, et se déroulant sur le territoire d'une seule commune. Les communes procéderont donc à l'instruction de ces demandes. De plus, afin de simplifier la procédure, certaines manifestations sportives ne devront plus être autorisées mais seulement déclarées. Les nouveaux CERFA à remplir par les organisateurs des manifestations sportives sont disponibles sur le site <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F34326> ou auprès de la Mairie du Dévoluy. Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter le Service des sports au 04 92 58 76 13.

### **Début des camps de basket TBA au Centre Sportif de Superdévoluy à compter du dimanche 24 juin 2018**

Comme chaque été depuis plus de trente ans, la Team Basket Association organise le plus grand camp de basket de France à Superdévoluy. Les camps débiteront le dimanche 24 juin 2018. Quelques nouveautés cette année avec l'organisation d'un camp spécial langue anglaise pour une douzaine de jeunes, organisé en collaboration avec le Conseil Départemental des Hautes-Alpes du 15 juillet au 21 juillet et d'un camp pour 50 stagiaires en provenance de Paris du 25 août au 1er septembre 2018.

## CULTURE

### COUP DE CŒUR

#### « Sentinelle de la pluie » de Tatiana de Rosnay

C'est un roman qui se lit très vite, très agréable... La famille Malegarde se réunit à Paris pour fêter les 70 ans de Paul, arboriste mondialement connu. Des pluies diluviennes se déversent sur la capitale et drames, secrets familiaux se succèdent dans un Paris menacé par les eaux. L'auteur nous tient en haleine et au fur et à mesure des pages la tension monte !



## TRAVAUX

Des travaux suivants ont commencé :

- Sécurisation de la fenêtre de Bure ;
- Réparation de fuite sur les réseaux d'eau à l'Adroit et aux Gicons
- Aménagement de l'entrée de la Joue du Loup.



Engins de chantier

## LOGEMENTS

### A LOUER

⇒ Logement non meublé :

**Ancienne école du Courtil** – T3 non meublé – 2 chambres – une buanderie - rez-de-chaussée – 85,15 m<sup>2</sup> - loyer 490 € hors charges – Chauffage collectif au fioul

⇒ Logements meublés :

**Ancienne école de Rioupes** – T2 meublé – 1 chambre – rez-de-chaussée – 27,70 m<sup>2</sup> - loyer 352,63 € hors charges - chauffage électrique

**Ancienne école de Rioupes** – T3 meublé – 2 chambres – rez-de-chaussée – 43,30 m<sup>2</sup> - loyer 453,74 € hors charges – chauffage électrique – libre début juillet

La liste des logements à louer pour la saison d'été est disponible sur le site internet de la mairie ([www.mairiedevoluy.fr](http://www.mairiedevoluy.fr)) ou sur demande auprès du service logement.

Les dossiers de demande de logements (à l'année et saisonniers) sont à retirer à la mairie. Contact : Cloé Marin au 04.92.58.89.38 ou [logement@mairiedevoluy.fr](mailto:logement@mairiedevoluy.fr)



Mairie du Dévoluy  
[contact@mairiedevoluy.fr](mailto:contact@mairiedevoluy.fr)  
<http://www.mairiedevoluy.fr>

